

## 9. TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

*New York, 7 juillet 2017*

**NON ENCORE EN VIGUEUR:** conformément au paragraphe 1 de l'article 15 le présent Traité entre en vigueur 90 jours après le dépôt du cinquantième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

**ÉTAT:** Signataires: 70. Parties: 23.

**TEXTE:** CN.475.2017.TREATIES-XXVI-9 du 9 août 2017 (Ouverture à la signature) et CN.476.2017.TREATIES-XXVI-9 du 9 août 2017 (Parution des exemplaires certifiés conformes).

*Note:* Le Traité a été adopté le 7 juillet 2017 par la Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète, qui a eu lieu à New York du 27 au 31 mars et du 15 juin au 7 juillet 2017. Conformément à son article 13, le Traité est ouvert à la signature de tous les États au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York à compter du 20 septembre 2017.

<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Acceptation(A), Approbation(AA), Ratification, Adhésion(a)</i>	<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Acceptation(A), Approbation(AA), Ratification, Adhésion(a)</i>
Afrique du Sud.....	20 sept 2017	25 févr 2019	Guyana.....	20 sept 2017	20 sept 2017
Algérie .....	20 sept 2017		Honduras.....	20 sept 2017	
Angola .....	27 sept 2018		Îles Cook.....		4 sept 2018 a
Antigua-et-Barbuda .....	26 sept 2018		Indonésie.....	20 sept 2017	
Autriche .....	20 sept 2017	8 mai 2018	Irlande.....	20 sept 2017	
Bangladesh.....	20 sept 2017		Jamaïque .....	8 déc 2017	
Bénin.....	26 sept 2018		Kazakhstan.....	2 mars 2018	
Bolivie (État plurinational de).....	16 avr 2018		Kiribati.....	20 sept 2017	
Brésil.....	20 sept 2017		Libye.....	20 sept 2017	
Brunéi Darussalam .....	26 sept 2018		Liechtenstein.....	20 sept 2017	
Cabo Verde .....	20 sept 2017		Madagascar .....	20 sept 2017	
Cambodge.....	9 janv 2019		Malaisie .....	20 sept 2017	
Chili .....	20 sept 2017		Malawi .....	20 sept 2017	
Colombie .....	3 août 2018		Mexique .....	20 sept 2017	16 janv 2018
Comores.....	20 sept 2017		Myanmar.....	26 sept 2018	
Congo.....	20 sept 2017		Namibie .....	8 déc 2017	
Costa Rica.....	20 sept 2017	5 juil 2018	Népal.....	20 sept 2017	
Côte d'Ivoire .....	20 sept 2017		Nicaragua.....	22 sept 2017	19 juil 2018
Cuba.....	20 sept 2017	30 janv 2018	Nigéria .....	20 sept 2017	
El Salvador .....	20 sept 2017	30 janv 2019	Nouvelle-Zélande <sup>1</sup> .....	20 sept 2017	31 juil 2018
Équateur.....	20 sept 2017		Palaos.....	20 sept 2017	3 mai 2018
État de Palestine.....	20 sept 2017	22 mars 2018	Panama.....	20 sept 2017	11 avr 2019
Fidji.....	20 sept 2017		Paraguay .....	20 sept 2017	
Gambie.....	20 sept 2017	26 sept 2018	Pérou .....	20 sept 2017	
Ghana.....	20 sept 2017		Philippines .....	20 sept 2017	
Guatemala.....	20 sept 2017		République centrafricaine .....	20 sept 2017	
Guinée-Bissau.....	26 sept 2018		République .....	20 sept 2017	

<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Acceptation(A), Approbation(AA), Ratification, Adhésion(a)</i>	<i>Participant</i>	<i>Signature</i>	<i>Acceptation(A), Approbation(AA), Ratification, Adhésion(a)</i>
démocratique du Congo.....			Samoa .....	20 sept 2017	26 sept 2018
République démocratique populaire lao .....	21 sept	2017	Sao Tomé-et-Principe .....	20 sept 2017	
République dominicaine.....	7 juin	2018	Seychelles .....	26 sept 2018	
Sainte-Lucie.....	27 sept	2018	Thaïlande .....	20 sept 2017	20 sept 2017
Saint-Marin.....	20 sept	2017	Timor-Leste .....	26 sept 2018	
Saint-Siège.....	20 sept	2017	Togo.....	20 sept 2017	
Saint-Vincent-et-les Grenadines .....	8 déc	2017	Tuvalu.....	20 sept 2017	
			Uruguay .....	20 sept 2017	25 juil 2018
			Vanuatu.....	20 sept 2017	26 sept 2018
			Venezuela (République bolivarienne du) .....	20 sept 2017	27 mars 2018
			Viet Nam.....	22 sept 2017	17 mai 2018

#### CUBA

L'interdiction de mettre à l'essai des armes nucléaires énoncée à l'alinéa a) de l'article premier du Traité vise les essais sous quelque forme que ce soit, y compris ceux qui sont réalisés au moyen de méthodes non explosives tels les essais sous-critiques et les simulations par ordinateur.

Le transit d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires sur tout territoire placé sous la juridiction des États parties au présent Traité constitue également une activité interdite au titre de l'alinéa e) de l'article premier.

Le financement de toute activité interdite aux États parties par le présent Traité constitue également une activité interdite au titre de l'alinéa e) de l'article premier.

Les déclarations que les États parties sont tenus de faire en application de l'article 2 doivent inclure des

renseignements sur toute activité interdite par l'article premier à laquelle ils pourraient se livrer.

#### ÎLES COOK

Le Gouvernement des Îles Cook :

(a) déclare qu'il n'est pas propriétaire ou détenteur d'armes nucléaires ou de dispositifs explosifs nucléaires, qu'il n'en contrôle pas et qu'il n'a pas non plus de programme d'armement nucléaire ou d'installations liées aux armes nucléaires sur son territoire ni en aucun lieu placé sous sa juridiction ou son contrôle ;

(b) déclare qu'il n'est pas propriétaire ou détenteur d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires et qu'il n'en contrôle pas, nonobstant l'alinéa a) de l'article premier ;

(c) déclare qu'il n'y a pas d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires sur son territoire ou en tout lieu placé sous sa juridiction ou son contrôle dont un autre État est propriétaire ou détenteur ou qu'il contrôle, nonobstant l'alinéa g) de l'article premier.

#### Notes:

<sup>1</sup> Avec une application territoriale à l'égard des Tokélaou.

